



## Lettre d'actualité n°43

Commune de Plan-les-Ouates

2 mai 2022

**L'évènement**



## **Pique-nique Villageois, Soupe des Maires et adieu à La villa**

Trois évènements en un seul: le 21 mai prochain auront lieu le traditionnel Pique-nique Villageois, la fameuse Soupe des Maires, ainsi que l'adieu à La villa. La manifestation se tiendra dans le quartier en pleine mutation du Rolliet / Cherpines et prévoit un riche programme destiné aux familles et à toutes les générations. Venez nombreux!

Trois évènements en un seul : le 21 mai prochain auront lieu le traditionnel Pique-nique villageois, la fameuse Soupe des Maires, ainsi que l'adieu à La villa, haut lieu associatif de la jeunesse. Venez nombreux !

Une date à noter impérativement dans son agenda : le samedi 21 mai prochain de 11h à 22h. Trois évènements communaux se dérouleront conjointement dans le quartier en pleine mutation du Rolliet / Cherpines. Plus précisément, la manifestation investira le champ qui se trouve derrière le Tennis et La villa, au chemin du Pont du Centenaire. Alors que de nombreux évènements ont été annulés ces deux dernières années en raison de la pandémie, les habitants de Plan-les-Ouates auront ici l'occasion de passer un intense moment de convivialité réunissant toutes les générations. À noter en cas de mauvaise météo : les stands et les animations se dérouleront sous tente et en partie dans La villa.

Dès 11h donc, le Pique-Nique Villageois sera lancé. Les anciens habitants le savent, il s'agit d'un moment de rencontre traditionnel dont le concept est simple : chacun vient avec son panier de victuailles avec comme seul but de rencontrer de nouvelles ou d'anciennes connaissances. Il y aura également des stands de nourriture et une buvette - tenus par des associations locales - pour ceux qui le souhaitent : grillades, crêpes ou pizza seront ainsi proposées.

Dès 11h également, débutera la Soupe des Maires, cette fameuse compétition lors de laquelle les trois Conseillers administratifs s'affrontent dans le but de savoir qui produira la meilleure soupe. Ils seront chacun soutenu dans cette préparation par une association locale. N'hésitez donc pas, venez goûter les soupes (gratuites) et surtout votez pour la meilleure.

La manifestation prévoit également un riche programme destiné aux enfants et aux familles, tout au long de la journée : initiation au tennis, au parkour, atelier de graffiti ou encore château gonflable. Une quinzaine d'associations locales, actives dans les domaines sportifs ou socio-culturels, seront aussi présentes avec des stands. Ce sera l'occasion de s'informer sur leurs activités.

Dès 12h30, de nombreuses animations culturelles sont prévues. Ce volet de l'évènement se veut un adieu à La villa, lieu qui a abrité les activités d'associations de jeunes ou de groupes de musique durant de nombreuses années. Tout ce petit monde a heureusement déjà pu déménager, mais La villa sera détruite prochainement. Le besoin s'est donc fait ressentir de marquer cette page qui se tourne. Les associations qui ont investi La villa proposeront des spectacles de danse ainsi que des concerts. Dès 16h, un concert par heure sera prévu. Il s'agit essentiellement de groupes de la Commune, dont certains se produiront pour la première fois sur scène. Venez nombreux pour les soutenir ! À 20h, Groovah, groupe de cumbia hip hop de Lancy, terminera de mettre l'ambiance et de faire danser le public.

Une performance artistique marquera encore cette journée, avec des œuvres de graffeurs sur l'ensemble des façades de La villa. L'association Walls'street de Lancy coordonnera le projet, qui débutera une semaine avant l'évènement. Celle-ci a déjà chapeauté plusieurs évènements similaires qui ont ravi les amateurs d'arts. Les œuvres resteront sur les murs de La villa jusqu'à sa destruction.

Que ce soit pour pique-niquer, goûter des soupes ou simplement profiter des animations culturelles, venir passer la journée ou juste un moment, il vaudra la peine de participer à l'évènement du samedi 21 mai, qui offrira des animations pour tous les goûts et tous les âges. Le programme exact sera publié sur le site internet de la Commune quelques jours avant.

## Dernières nouvelles

### **Inauguration des Sciers**

Le samedi 7 mai 2022, la population est invitée à découvrir le nouveau quartier « Les Sciers », ainsi que ses diverses infrastructures. Dès 11h, de nombreuses animations et visites jalonnent cette journée d'inauguration.

[https://www.plan-les-ouates.ch/files/plan-les-ouates\\_-\\_depliant\\_inauguration\\_sciers.pdf](https://www.plan-les-ouates.ch/files/plan-les-ouates_-_depliant_inauguration_sciers.pdf)

### **Lucas Santtana en concert**

Le chanteur multi-instrumentiste brésilien Lucas Santtana se produira à l'Espace Vélodrome le vendredi 13 mai. Il s'agira du dernier spectacle de la Saison 2021-2022. La présentation publique de la prochaine Saison aura lieu le mardi 14 juin à 18h30 à La Julienne.

<https://www.saisonculturelleplo.ch/lucas-santtana>

### **Aide d'urgence Covid-19**

Même si ses conséquences n'ont pas été aussi importantes qu'en 2020, le prolongement de la crise sanitaire sur l'année 2021 a impacté de nombreux acteurs. Face à ce constat, la Commune a décidé de reconduire son aide d'urgence « à fonds perdus » à destination de son tissu économique, social, culturel et associatif.

<https://www.plan-les-ouates.ch/pages/vivre-a-plan-les-ouates/les-entreprises/covid19-informations-et-mesures-a-destination-des-entreprises/aide-urgence-covid-19-a-destination-du-tissu-social-culturel-economique-et-associatif-de-la-commune>

# L'actualité des services

## Sport

### S'inscrire à la Tablar'Run

Les inscriptions à la course d'obstacles la Tablar'Run sont ouvertes! On peut s'inscrire [ici](#). L'évènement aura lieu le dimanche 4 septembre 2022.

<https://www.plan-les-bouge.ch/>



## Environnement

### Ateliers "Mieux vivre au naturel"

Découvrez des idées pratiques lors d'ateliers afin de réduire votre empreinte écologique. Au programme: comment fabriquer sa propre lessive, ses propres cosmétiques, ou encore apprendre à mieux placer ses aliments dans le réfrigérateur.

<https://www.plan-les-ouates.ch/pages/la-commune/les-actions-environnementales/le-developpement-durable/ateliers-mieux-vivre-au-naturel>



## Social

### Permanence sociale aux Sciers

Le Service de l'action sociale et de la jeunesse vient à la rencontre des habitants des Sciers et propose une permanence sociale ouverte à tous les résidents de la Commune, ainsi qu'une permanence d'insertion professionnelle pour les jeunes de 18 à 25 ans.

Le Service de l'action sociale et de la Jeunesse propose une permanence dans le quartier des Sciers.

Le Service de l'action sociale et de la jeunesse vient à la rencontre des habitant-e-s des Sciers et propose une permanence sociale ouverte à tous/toutes les résident-e-s de la Commune, ainsi qu'une permanence d'insertion professionnelle pour les jeunes de 18 à 25 ans.

Ces permanences auront lieu sans rendez-vous, **tous les premiers mercredis après-midi de chaque mois de 14h à 16h**, à l'arcade sociale et culturelle de la commune, 6 chemin du Bois-Ecard.

Pour toute question ou recherche d'information, n'hésitez pas à venir nous consulter.

T 022 884 69 60



# Police

## Tondeuses et taille des haies

Avec le retour des beaux jours reviennent chaque année les questions en lien avec l'entretien des pelouses et la taille des haies. Pour rappeler et mieux comprendre les droits et les devoirs des usagers, la police municipale a publié les indications utiles qui dépendent du règlement sur la salubrité et la tranquillité publiques.

Le beau temps revient et comme chaque année les questions concernant les pelouses ainsi que les haies se posent.

Pour comprendre les droits et les devoirs des usagers, les indications ci-dessous sont utiles et dépendent du règlement sur la salubrité et la tranquillité publiques (RSTP – E 4 05.03 – article 33 [plus de détails](#))

L'utilisation de tondeuses à gazon, de tronçonneuses ou d'autres appareils analogues dont le fonctionnement n'est pas silencieux est interdite :

- du lundi au vendredi avant 8h et après 19h
- le samedi avant 9h et après 18h
- le dimanche
- les jours fériés selon le droit fédéral ou cantonal

L'utilisation de ces équipements n'est pas restreinte à une saison précise autrement que par le bon sens et les besoins des pelouses. En effet, comme pour tout comportement bruyant, la règle générale s'applique : les excès de bruit susceptibles de troubler la tranquillité publique sont interdits.

Concernant la taille des haies et élagage

- Les propriétaires sont tenus de couper jusqu'à une hauteur de 4,50 mètres au-dessus de la chaussée, toutes les branches qui s'étendent sur la voie publique
- Les haies ne peuvent dépasser une hauteur de 2 mètres au-dessus de ladite voie
- Ce travail doit être exécuté à front (= en limite de propriété) des chemins communaux et privés, durant toute l'année selon la loi sur les routes (L 1 10)
- Si la taille ne devait pas être effectuée, la commune pourrait mandater une entreprise qui effectuerait les travaux aux frais des propriétaires.



## Et encore

### **La Parent'aise, espace pour adultes et enfants**

La Parent'aise offre aux parents, grands-parents, accueillants de jour ou toute autre personne en charge de l'éducation d'un enfant, la possibilité d'échanger autour de questions en lien avec la parentalité en toute confidentialité et dans le respect des valeurs de chaque famille. Ce projet d'accueil adultes-enfants vise également à promouvoir la rencontre entre des familles de différents milieux et origines.

#### **Où trouver cet espace d'accueil ?**

##### **La Parent'aise au P'tidrome**

A destination des enfants de 0 à 5 ans accompagnés d'un adulte

Lieu : Champ Ravy, 58 chemin de la Mère-Voie

Horaires : Les lundis et jeudis de 9h à 11h en période scolaire. *Ouverture le jeudi 28 avril.*

En présence de professionnelles de la petite enfance

Gratuit, sans inscription

*Projet en collaboration avec le Bureau de l'intégration des étrangers du Canton de Genève et le Service de la petite enfance de Plan-les-Ouates*

Pour plus d'informations : [social@plan-les-ouates.ch](mailto:social@plan-les-ouates.ch) ou 022 884 69 60

## L'agenda communal